

Année: 2023/2024

Nous soussignés, Madame et Monsieur, reconnaissons avoir reçu le règlement financier de l'école Sainte Anne de PLESCOP (également disponible au secrétariat de l'école) et déclarons l'accepter sans réserve pour nos enfants :

Nom	Prénom	Classe
Aîné de la fratrie :		

Nous choisissons notre contribution, parmi les quatre options suivantes :

Pour les familles séparées, veuillez indiquer dans le tableau la personne ou les personnes qui la prennent à leur charge. Merci.

Par élève *	Contribution de base	Contribution normale	Contribution solidaire	Contribution volontaire
Montant mensuel Montant annuel	24.00 euros Sur 10 Mois	25.00 euros Sur 10 Mois	26.00 euros Sur 10 Mois	30.00 euros ou plus Sur 10 Mois Montant :€
Notre choix (cocher la case ou indiquer le nom des payeurs)				

* Une réduction de 10% sera appliquée pour 3 enfants scolarisés ou plus.

Pour les élèves arrivés en cours d'année, la facturation annuelle sera égale au montant de la contribution mensuelle volontaire multiplié par le nombre de mois de présence. De plus, on ajoute les 20€ de cotisation forfaitaire.

Pour les personnes ayant changé leurs coordonnées bancaires ou les nouveaux arrivants au sein de notre établissement, veuillez joindre un **RIB agrafé à cette fiche**. Merci.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » de chaque responsable.